

GRAND angle

Participer, concerter : éléments clef de la citoyenneté

PENS NS LIFFRE ENSEMBLE !



Si être citoyen c'est disposer d'un statut juridique et d'un rôle social défini, il s'agit aussi de partager des valeurs telles que civilité, civisme et solidarité.

Pour la ville, l'enjeu est d'importance : favoriser l'engagement des habitants et les mettre au cœur des projets de la commune, écouter les différents points de vue, permettre l'expression de nouvelles idées et ainsi favoriser la naissance de nouvelles pratiques ou projets, (re)placer le citoyen dans son rôle d'acteur de sa ville, rendre-compte des choix faits par la collectivité, donner du sens à l'action publique, expliquer les impératifs légaux, environnementaux, économiques, sociétaux qui impactent le quotidien... les champs d'intervention sont larges. La ville de Liffre a pour ambition de donner à chacun les moyens de devenir acteur de sa commune, de donner à tous les éléments pour comprendre et partager les choix des élus, et ainsi de favoriser le lien social.

A Liffre, les élus ont fortement conscience de l'utilité de cette démarche, et ont mis en place, au fil des années, différentes instances et outils permettant l'expression des habitants. Au sein des services de la ville de nombreuses actions formelles ou informelles viennent nourrir les réflexions et les projets. Que ce soit sous la forme de réunions de concertation, de commissions extra-municipales ou encore de manifestations conviviales... la démocratie participative s'enracine comme un pilier nécessaire à l'expression de la citoyenneté.

SELON UN USAGE GÉNÉRIQUE TRÈS RÉPANDU, LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DÉSIGNE L'ENSEMBLE DES PROCÉDURES, INSTRUMENTS ET DISPOSITIFS QUI FAVORISENT L'IMPLICATION DIRECTE DES CITOYENS DANS L'ACTION PUBLIQUE. LA CONCERTATION, QUANT À ELLE, EST L'ACTION DE PLUSIEURS PERSONNES, POUR S'ACCORDER EN VUE D'UN PROJET COMMUN. ELLE SE DISTINGUE DE LA NÉGOCIATION EN CE QU'ELLE N'ABOUTIT PAS NÉCESSAIREMENT À UNE DÉCISION, MAIS QU'ELLE VISE À LA PRÉPARER. AINSI, DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES LA VILLE DE LIFFRÉ DÉVELOPPE DES DISPOSITIFS FAVORISANT L'EXPRESSION DE SES HABITANTS. DES RÉUNIONS PUBLIQUES EN PASSANT PAR DES QUESTIONNAIRES, OU ENCORE DES TABLES RONDES... INVENTAIRE RAPIDE.

INFORMER : LE LIFFRÉEN MAGAZINE, LE SITE INTERNET, LES RÉSEAUX SOCIAUX... OUTILS D'INFORMATION

Informé c'est donner la possibilité d'agir. A Liffré, l'information est portée à la connaissance des Liffréens à travers différents supports : **le Liffréen magazine que vous avez en main, le site Internet, les réseaux sociaux (la page facebook et le compte twitter de la ville), les articles de presse, les différentes plaquettes et guides édités par les services de la ville. Au-delà de ces outils d'information papiers ou numériques notons également l'accès libre aux ordres du jour et aux délibérations des conseils municipaux mais surtout la possibilité offerte à tous d'assister aux séances du conseil municipal publiques.**

CONSULTER OU COMMENT FAIRE ÉMERGER DE NOUVEAUX POINTS DE VUE

La consultation est un processus par lequel l'avis des habitants est sollicité afin de connaître leurs opinions, leurs attentes et leurs besoins, à n'importe quel stade de l'avancement d'un projet. Si des procédures de consultation ont été rendues obligatoires sur des domaines spécifiques, à Liffré, la plupart des projets d'aménagement donne lieu à des réunions publiques avec les habitants concernés... Le principe est simple : après une présentation du projet permettant aux participants de prendre connaissance de la problématique, ils peuvent ensuite faire part de leurs avis, de leurs points de vue... Ceux-ci sont pris en compte, quand cela est possible, dans le cadre de l'élaboration définitive dudit projet. Cette méthode occasionne parfois des allers et retours mais permet à la collectivité d'entendre les attentes des habitants.

Plusieurs réunions publiques se sont déroulées comme par exemple sur les modifications de circulation rue Aristide Briand ; Des questionnaires ont été élaborés, distribués et collectés par le CCAS dans le

cadre de la mise en place d'une mutuelle groupée à destination des habitants non salariés. Dans le secteur de la jeunesse, la consultation est régulièrement utilisée, on pensera par exemple au questionnaire pour la création de la Passerelle à l'Annexe s'adressant aux jeunes de 11 à 14 ans.

CONCERTER OU COMMENT ÉCHANGER AUTOUR DE PROJETS STRUCTURANTS

Une concertation est une attitude globale de demande d'avis sur un projet. L'autorité, qui veut prendre une décision, la présente aux personnes concernées et engage un dialogue avec eux. L'équipe municipale reste libre de sa décision. La concertation peut être engagée très en amont de la décision, dès les études préalables.

Ainsi, sur Liffré plusieurs opérations de concertation ont été réalisées. L'aménagement du Parc de la Guérinais avec la mise en place de nombreuses réunions publiques en mairie, mais aussi sur site, sous forme d'un apéritif champêtre et convivial, et l'association à la réflexion d'instances participatives telle que le CME, ou de groupes d'habitants ciblés. De la même manière en 2013, la ville a lancé une concertation autour des rythmes scolaires et de la constitution d'un plan éducatif local sur la commune. Celle-ci, portée par le service enfance-jeunesse en partenariat avec un cabinet, a permis d'apporter des explications lors des réunions de présentation. Des temps de présence dans les écoles ont aidé à la diffusion d'un questionnaire auprès des parents d'élèves, puis l'organisation de tables rondes et d'ateliers avec les partenaires éducatifs, a amené à l'émergence de propositions. Une concertation a été de nouveau lancée à l'automne 2017, afin de nourrir la réflexion de l'équipe municipale sur les rythmes scolaires et leurs maintiens à 4 jours et demi.



Concertation sur l'aménagement du parc de la Guérinais

DES INSTANCES PARTICIPATIVES OU COMMENT PERMETTRE À DES CITOYENS D'ÊTRE AU CŒUR DES DÉCISIONS

Plusieurs instances participatives existent sur la commune. Elles participent à la définition de politiques locales et à la mise en œuvre d'actions sur différents sujets.

POUR LES HABITANTS : ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN, ENRICHIR LE DÉBAT, INITIER DES PROJETS...

- le comité consultatif du CCAS. Créé en 2009, il est organisé en 3 collèges (habitants, associations et élus), il se réunit 8 à 10 fois dans l'année et planche sur des problématiques sociales. Il est ouvert aux habitants et acteurs locaux volontaires. **Le comité est à l'origine, entre autres, de la création de l'épicerie solidaire Ti an Heol, qui aujourd'hui fonctionne avec un groupe de bénévoles en lien avec le CCAS.**
- Le comité consultatif du budget. Initié en 2017, il est ouvert aux habitants sur candidature ou tirés au sort. **Il a ainsi permis d'expliquer aux membres la construction budgétaire d'une commune.**
- Des commissions extra-municipales, elles sont ouvertes aux

Liffréens sur candidature et permettent aux membres d'examiner les projets en cours sur des secteurs d'activités précis.

POUR LES JEUNES : S'INITIER À LA DÉMOCRATIE, AUX DÉBATS ET AUX MONTAGES DE PROJETS :

- Le Conseil Municipal des Enfants s'adresse aux enfants de 6^{ème} et 5^{ème}. 29 élèves sont élus au cours de leur année de CM2 pour un mandat de 2 ans. Tout comme leurs homologues adultes, ils font campagne et sont élus sur un programme. **Ils participent en lien avec les services de la ville à différentes actions : la chasse à l'œuf, le Noël du CME...**
- Un CME élargi est ouvert à tous les primaires qui le souhaitent (environ 40 membres).

POUR LES PROFESSIONNELS ET ÉLUS : COLLABORER DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS TERRITORIAUX :

- Les comités de pilotage et groupes de travail, sont constitués dans le cadre de projets spécifiques comme **la fête de la musique, (avec des commerçants et des associations liffréennes); l'organisation d'évènements autour du centenaire 1914-1918...**



DES ÉLUS SUR LE TERRAIN

L'équipe municipale renouvelée en septembre 2017 s'est donnée comme axe politique de renforcer le lien avec les habitants et plus particulièrement d'être à votre écoute. Ce positionnement politique fort se traduit, entre autres, par la présence d'élus lors des assemblées générales des associations liffréennes et des manifestations importantes organisées par ces dernières.

Les élus ont à cœur d'organiser des temps forts, pour vous rencontrer soit dans le cadre de visites de quartiers, d'ateliers de réflexion... Ou plus simplement lors des permanences en mairie, le samedi matin où les «élus sont à votre disposition et à votre écoute.

LA VOLONTÉ POLITIQUE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE CLAIREMENT AFFICHÉE EST D'INSCRIRE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE DANS L'ENSEMBLE DES PROJETS PORTÉS PAR LA VILLE. COMMENT ?

En vous interrogeant, en vous proposant de participer à des instances, à des groupes de travail et de réflexions, en vous permettant de participer de chez vous à des sondages en lien avec votre quotidien ou portant sur des opérations spécifiques.

Un nouvel outil pour vous donner la parole

Une plateforme collaborative « **pensons-ensemble.ville-liffre.fr** » vient de voir le jour. Disponible sur le site internet de la ville, ce nouvel espace permet d'augmenter les interactions entre la collectivité et les administrés et renforce ainsi le lien de proximité. Désormais, vous pouvez donner votre avis, voter, laisser des idées, interagir sur les idées des autres, revoter... de manière interactive et quasi-instantanée.



Sur « pensons-ensemble.ville-liffre.fr », vous pouvez vous exprimer librement et quand vous le souhaitez, afin de participer et contribuer au fonctionnement et aux projets de votre ville.

Cliquez pour vous connecter aux concertations

>> EN COURS

L'intérêt pour le citoyen d'être concerté
La refonte du site internet de la ville

>> À VENIR

À compter du printemps prochain, dans le cadre de sa politique de renouvellement urbain menée depuis de nombreuses années, une étude de diagnostic et de propositions d'amélioration et de réaménagement du centre-ville va se dérouler. Tout au long de cette démarche, vous serez concertés et amenés à participer à la construction de ce projet.

À la rentrée 2019, le lycée Simone Veil ouvrira ses portes. Mais comment accueillir cette nouvelle population sur le territoire, quels sont les services à développer, les structures d'accueil à adapter... ?

>> EN PLUS

Vous êtes intéressés pour participer à des instances de concertation (groupe de pilotage, comité consultatif...), inscrivez-vous sur la plateforme pour vous faire connaître auprès de nos services ! Nous reprendrons contact directement avec vous.

POUR INFORMER ET SE TENIR INFORMÉS

Depuis quelques années, la ville de Liffre a déployé des outils d'information numériques adaptés à la vie de ses habitants. Ainsi, tout citoyen peut participer à la vie de la cité :

- En informant la collectivité des dysfonctionnements techniques et demandes courantes sur le territoire de la commune. Ces demandes d'intervention sont transmises via un formulaire disponible et accessible sur le site internet de la ville.



- En s'informant et en partageant les actualités du territoire. Les réseaux sociaux de la ville ont vocation à transmettre toutes les informations relatives à l'animation de notre territoire.

PIERRE-JEAN DESBORDES

adjoint à la culture, la communication et la citoyenneté



Liffré ville Citoyenne ?

« Liffré est une ville où les habitants sont fortement impliqués. Impliqués dans le bénévolat, impliqués dans les associations locales, impliqués auprès des élus. Il suffit de considérer le nombre d'associations existant sur la commune, leur dynamisme, pour constater que les Liffréens sont des citoyens investis et acteurs de leur commune. Autre indicateur : les habitants de Liffré se mobilisent lors des rendez-vous électoraux. Le taux de participation de la commune est toujours supérieur à la moyenne nationale. Liffré n'est pas une ville « dortoir », chacun porte un intérêt à l'autre. C'est une ville solidaire avec de nombreuses interconnexions entre les élus, les services de la ville, les associations et les citoyens qui permettent la création et la mise en place de nombreux projets ».

L'équipe municipale et sa relation aux Liffréens ?

« Nous sommes profondément attachés au fait d'être à l'écoute des habitants et nous avons à cœur d'entretenir ce lien. Nous avons d'ores et déjà mis en place et testé un certain nombre de dispositifs de « démocratie participative », du plus simple au plus complexe comme par exemple le travail de concertation réalisé dans le cadre de l'aménagement du parc de la Guérinais ou encore lors de la réflexion autour des rythmes scolaires. Dans ma délégation d'adjoint, je m'applique à ouvrir les instances de travail aux associations et citoyens concernés. Ceci est également le cas de mes collègues adjoints dans leurs dossiers respectifs. Je pense particulièrement au comité de pilotage pour la fête de la musique. Celui-ci, composé d'élus, de services de la ville, de commerçants et d'associations œuvrant dans la musique, nous a permis de réfléchir, depuis trois ans, à une nouvelle organisation de la fête de la musique. Elle s'est aujourd'hui déplacée en centre-ville, pour le grand bonheur des habitants, qui peuvent le temps d'une soirée, déambuler dans les rues du centre-ville. Nous avons été élus par les habitants, nous les représentons, nous sommes à leur écoute et nous nous devons de leur rendre des comptes ».

Comment permettre aux habitants de s'impliquer plus encore dans la vie locale ?

« Pour nous élus, il s'agit d'être sur le terrain, d'être présents et de savoir solliciter les avis de chacun sur tous les sujets. Faire le lien. Aujourd'hui nous disposons de différents dispositifs : des outils d'information, de consultation et de concertation. Réunions publiques, instances participatives, comités consultatifs, ateliers de réflexion, comités de pilotage... Nous souhaitons cependant accentuer ce travail participatif, en intégrant la concertation dans nos grands projets, et en mettant en place de nouveaux outils. C'est pourquoi nous ouvrons une plate-forme collaborative sur le site de la ville « pensons Liffré ensemble ». Elle va permettre à chaque habitant de participer, de chez lui, à des consultations/sondages, mais aussi d'exprimer de nouvelles idées, de proposer de nouvelles initiatives. « Pensons Liffré ensemble » est disponible à partir de fin mars sur la page d'accueil du site de la ville n'hésitez pas à en faire usage ! »